

Conseil d'école du 13 juin 2017
MIRAMONT-LATOUR
RPI Miramont-Latour, Goutz et Céran

Présents (es) :

DUCUING Muriel : Directrice école CERAN / Enseignante - C.M.1. et C.M.2.
BOURREC Brune : Future directrice et enseignante de l'école de GOUTZ (à partir de la rentrée 2017)
ARNAUD Valérie : Directrice école GOUTZ / Enseignante C.E.2.
CAHARD WYDLER Marie : Directrice école MIRAMONT-LATOUR / Enseignante classe maternelle
NEVEU Françoise : Enseignante C.P. et CE1
LINARES Cédric : Délégué des parents d'élèves de l'école de Miramont
SALIDO Aurélie : Déléguée des parents d'élèves de l'école de Goutz.
MORENO FONTI Audrey : Déléguée des parents d'élèves de l'école de Céran.
GRISON Céline : directrice ALAE à Céran

Excusés :

MARQUE Alain : Inspecteur de l'Education Nationale - Circonscription AUCH Est
CONDOM France / représentante de la Direction Départementale de l'Education Nationale
BOUCHARD François : Président du Syndicat Intercommunal d'Intérêt Scolaire de Miramont-Latour
DE LARY Patrick : maire de MIRAMONT-LATOUR
LABORDE Eric : maire de Goutz
CAUBET Pierre : maire de LALANNE
GABASSI Béatrice : Déléguée à Céran
BLAZQUEZ Valérie : Déléguée à Miramont-Latour

1 - EFFECTIFS

Pour la rentrée 2017 2018, les effectifs à ce jour sont les suivants

- Toute Petite Section : 4 Petite Section : 5 Moyenne Section : 7 Grande Section 5
- CP: 10 CE1: 4 CE2 : 10
- CM1 : 13 CM2 : 14

Total 72 élèves sur le RPI

Les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017/2018 indiquent au moins 27 élèves dans la classe de CM1 CM2 et seulement 10 dans la classe de CE2, le conseil des maîtres a donc voté une nouvelle répartition. Il a été décidé que le CM1 serait scindé en 2 groupes. Il y aura donc une classe de CE2/CM1 à Goutz et une classe de CM1/CM2 à Céran. Le conseil des maîtres a voté une répartition géographique : Les élèves des villages de Goutz et Lalanne iront à l'école de Goutz et ceux des villages de Céran, Miramont-Latour, Pis iront à l'école de Céran. Des cas particuliers ont été débattus par l'équipe pédagogique et il a été décidé que 2 enfants rattachés à l'école de Céran iraient à l'école de Goutz. Cette décision est irrévocable et a été validée par Monsieur Marque, Inspecteur de l'Education Nationale.

A la rentrée 2017/2018, il y aura sur le RPI :

- une classe maternelle : 17+ 4 (Tps) + une classe de CP CE1 : 10 + 4 à Miramont-Latour
- une classe de CE2 CM1 à Goutz 10 + 7
- Une classe de CM1 CM2 à Céran 6 + 14

2 - FREQUENTATION SCOLAIRE

Le RPI ne présente pas de souci de fréquentation scolaire. Les absences des élèves sont justifiées et majoritairement dues à la maladie.

4 PROJET

4.1 Projet de l'Ecole

« Comment aider les enfants à se positionner dans leur rôle et leur statut d'élèves ? »

Troubles de la concentration, manque de méthodologie, manque d'implication dans les apprentissages....sont constatés chez les élèves. Des situations motivantes impliquant les élèves, un renfort du travail réalisé autour des règles du vivre ensemble mais aussi une ouverture à la culture sont développés afin de conduire au mieux ce projet et d'amener tous les élèves à la réussite.

4.2 Projets des classes :

MIRAMONT-LATOUR

La classe maternelle a réalisé un « voyage extraordinaire » avec des montgolfières (projet autour de l'air et de la magie). Thomas Monge, pilote, est venu répondre aux questions des enfants et présenter le matériel. Il a gonflé le ballon et tous les enfants sont entrés dedans. La seconde partie de cette animation a malheureusement dû être annulée à cause de la météo. Une soirée Montgolfière au château de Miramont-Latour était initialement prévue pour les enfants et les parents de la classe maternelle. Les fortes chaleurs et le vent d'autan ont rendu impossible une présentation au sol (vol en captif).

Pour finaliser un projet autour de l'eau, les CP CE1 sont partis à Arreau 2 jours.

GOUTZ

Les élèves de Goutz sont partis une semaine à Arreau. Ils ont fait du VTT, de l'escalade, une course d'orientation... Ils ont aussi visité une chèvrerie et la grotte de Labastide.

CERAN

→ Dans le cadre du projet « Élaboration et construction d'un jeu coopératif » les enfants ont élaboré un jeu autour du patrimoine qu'ils ont décidé d'appeler « Lou croustets Gersoises ». Les élèves ont travaillé en collaboration avec le collège de Fleurance (liaison CM2/6^{ème})

→ Le projet THEA pour lequel les élèves ont bénéficié de l'intervention d'une comédienne, s'est finalisé le 28 mars au théâtre d'Auch. La création a été présentée pour la fête des écoles.

→ Les élèves se sont engagés dans un projet d'éducation à la santé « Bouge avec ton école » en participant à des tests sportifs et en faisant un travail en sciences sur l'hygiène alimentaire. Ce projet devait s'achever par un raid nature de 2 jours à L'Isle Jourdain. Malheureusement, des contraintes logistiques ont entraîné une modification du plan initial. Les élèves sont à la place partis 2 jours à Arreau pour faire du sport (escalade, randonnée, basket, volley, pump track...)

→ Dans le cadre du projet « défi solaire » les enfants ont construit une voiture solaire (démarche scientifique et coopération). Les voitures ont été présentées le 8 juin à Fleurance lors de courses inter-école et les élèves ont gagné le prix de l'ingéniosité et celui de l'aérodynamisme.

5 COOPERATIVE SCOLAIRE

Les écoles du RPI ont chacune une coopérative scolaire. Elle permet de financer l'achat de petites fournitures, de matériel, la participation aux activités culturelles et les déplacements en bus. Elle est gérée par les maîtresses et affiliée à un organisme départemental qui regroupe et contrôle les coopératives scolaires : l'OCCE.

Les projets réalisés sont souvent très coûteux. Nous remercions les parents pour leur soutien ainsi que l'APE pour son aide précieuse et ses dons généreux.

La fête des écoles a permis de dégager un bénéfice de 1100 € auquel s'ajoutent les gains liés à la tombola. Un remerciement est adressé à tous les parents pour leur implication.

6 QUESTIONS MATERIELLES

Le photocopieur de Céran nécessite l'intervention d'un technicien.

7 QUESTIONS DIVERSES

7.1 Avenir du regroupement pédagogique (R.P.I.)

Le projet d'une école à Céran a été déposé. Ce projet étant modulable, un autre site pourrait accueillir les élèves. Pour la rentrée 2017/2018, le RPI reste inscrit sur 3 sites avec 4 postes d'enseignants.

7.2 Les rythmes scolaires

Le président du SIIS a fait savoir qu'il souhaite consulter les parents pour un éventuel changement des rythmes scolaires. Le décret qui permettrait de revenir à la semaine des 4 jours n'est à ce jour pas passé.

7.3 La fête des écoles

Les parents ont demandé que la date de la fête soit fixée plus à l'avance (et de façon générale de toutes les manifestations scolaires).

Les enseignantes sont d'accord et rappellent la difficulté de trouver une date qui convienne à tous. Elles réfléchiront à une nouvelle formule ne dépendant plus de la fête de Goutz et de Céran.

Les maires ont émis le souhait de recevoir une invitation écrite pour la fête des écoles, ce sera chose faite dès l'année prochaine.

7.4 Diffusion des comptes-rendus.

Les parents ont demandé à ce que les comptes-rendus des conseils d'écoles soient plus facilement accessibles. Il est proposé de solliciter l'APE pour qu'ils soient mis en ligne sur leur site. Les enseignantes n'y voient pas d'objection et vont essayer de mettre en place un « ENT » (espace numérique de travail) d'où toutes les informations relatives à l'école seraient accessibles par les parents.

7.5 Horaires

Des parents ont constaté un départ légèrement en avance du bus sur les temps de TAP. Il est rappelé que l'horaire de 16h30 doit être impérativement respecté pour des raisons de responsabilité et vis-à-vis des parents qui se déplacent pour venir chercher leur enfant.

7.6 Nouvelle enseignante à l'école de Goutz

A la rentrée 2017/2018, Brune BOURREC remplacera Valérie ARNAUD à l'école de Goutz. La liste du matériel demandé sera affichée dans les écoles et en ligne sur le site de l'APE.